

PROJET PÉDAGOGIQUE

ALAE

HARMONIE REBATEL



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| <u>Présentation d'un projet pédagogique</u> | 03 |
| <u>L'organisateur (MJC Sans Souci)</u> | 03 |
| 1. Le secteur Enfance Jeunesse | 04 |
| <u>Le périscolaire</u> | 04 |
| <u>Le périscolaire Harmonie Rebatel</u> | 07 |
| 1. Carte d'identité | 07 |
| 2. L'équipe périscolaire | 07 |
| 3. Fonctionnement | 08 |
| <u>Les inscriptions et tarifs</u> | 12 |
| <u>Conclusion</u> | 12 |

1. Présentation d'un projet pédagogique

Un projet pédagogique est une déclinaison du projet éducatif du territoire dont les axes éducatifs sont :

- L'éducation à la transition écologique
- L'éducation à la citoyenneté, à l'engagement et émancipatrice
- L'éducation co-construite, plus juste, plus solidaire et plus inclusive

Dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs (ACM), il permet d'organiser et de structurer l'activité. Il est élaboré par le directeur de l'accueil, en concertation avec l'équipe pédagogique et permet d'énoncer de manière claire et précise comment l'on souhaite accueillir l'enfant au sein de la structure et les objectifs pédagogique que l'on souhaite attendre sur la période de validité du projet.

« La pédagogie est un ensemble de méthodes permettant de guider un enfant, une personne, dans ses apprentissages. La pédagogie s'intéresse tout particulièrement à l'apprenant et à la manière dont il va apprendre. »

www.eduquer-respect.fr

2. L'organisateur (MJC Sans Souci)

La MJC Sans Souci est une association loi 1901 affiliée au réseau R2AS (Réseau Rhône, Ain, Saône), créée depuis le 3 mai 2022 sur le 3ème arrondissement de Lyon et plus spécifiquement pour les quartiers Dauphiné Lacassagne, Vilette et Paul Bert.

La MJC Sans Souci est née de la volonté des habitants du quartier de se rencontrer et d'avoir un lieu convivial. Elle construit son projet associatif dans une démarche d'éducation populaire.

Globalement la MJC se donne comme orientation les points suivants :

- Développer une vie associative participative et qui fasse une place à tous et à toutes.
- Rendre possible la rencontre, la découverte, l'échange et le partage des cultures artistiques, sportives, spirituelles, politiques, d'origines, de genres et de classes sociales en favorisant des débats sur des sujets de société

- Interconnecter les acteurs et actrices, collectifs et associations locales
- Être un lieu ressource pour l'implication des habitants et des habitantes en écoutant et en accueillant les idées, les rêves et colères

1. Le secteur Enfance Jeunesse

Le périscolaire est un pôle du secteur Enfance-Jeunesse. Le projet du secteur Enfance-Jeunesse est en cours de définition, les orientations envisagées sont les suivantes :

- Permettre aux enfants de découvrir leur territoire et de se l'approprier
- Permettre aux enfants de communiquer et de s'exprimer au travers d'activités artistiques (arts plastiques, les arts de l'expressions, les arts de la scène etc...)
- Sensibiliser les enfants sur les questions liées à la discrimination et à l'équité
- Développer la coopération pour prévenir les conflits et renforcer le collectif

Le périscolaire

L'orientation du périscolaire :

Afin de répondre aux besoins du quartier Sans Souci, la MJC s'est vu confier, en partenariat avec la Ville de Lyon, la gestion des ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) du groupe scolaire Montbrillant et du groupe scolaire Harmonie-Rebatel.

Les ALAE participent pleinement au bien-être et au développement des enfants et constituent de véritables temps éducatifs complémentaires aux apprentissages scolaires et à la vie familiale.

Les missions du directeur de l'ALAE :

- Il est garant de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et de son équipe
- Il est garant de la réglementation en vigueur
- Il s'occupe de la gestion administrative et financière
- Il élabore le projet pédagogique et veille à son application
- Il contribue au recrutement des animateurs, à leur formation, et à leurs évaluations

- Il assure le rôle d'assistant sanitaire, vérifie la pharmacie et s'assure que les carnets de soin soient à jour
- Il communique avec les familles
- Il veille à la bonne entente entre tous les publics
- Il assure la gestion de son équipe d'animation
- Il veille au suivi de l'équipe d'animation (diplômé-e-s/stagiaires) et au respect des objectifs fixés dans le projet pédagogique

Les missions de l'équipe d'animation sont :

- Respecter la législation relative aux accueils de loisirs collectifs de mineurs
- Être garante de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant
- Connaître les enfants concernés par un PAI (protocole d'accueil individualisé)
- Ne pas mettre des photos d'enfants sur les réseaux sociaux
- Elaborer un projet d'animation avec des objectifs en cohérence avec le projet pédagogique
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Prendre en compte chaque individu (enfant et adulte), aucune forme de discrimination ne sera acceptée qu'elle soit liée au genre, à l'orientation sexuelle, à l'ethnicité, aux croyances et au physique
- Faire preuve d'adaptabilité
- Être exemplaire, faire attention à son vocabulaire, mais aussi à son attitude et avoir une tenue adéquate à ses fonctions
- Participer aux réunions de préparation et aux réunions de bilan
- Construire une relation avec les familles
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs

Les Directeurs périscolaires des groupes scolaires Harmonie Rebatel et Montbrillant ont co-construit les projets pédagogiques des deux groupes scolaires. Ils ont défini des objectifs qui sont amenés à être adaptés en fonction de leurs publics et des équipes d'animations respectives.

Ses objectifs sont :

| Objectif généraux | Objectifs opérationnel | Moyens |
|--|--|--------|
| Favoriser un environnement propice à la vie en collectivité | Adapter les espaces et les organisations en fonction des besoins des enfants | |
| | Permettre à chaque individu de trouver sa place dans son environnement | |
| | Développer une relation de confiance avec les différents acteurs | |
| Développer sa curiosité | Donner accès à la culture et aux cultures au sein de l'accueil | |
| | Développer son esprit critique | |
| Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs | Accompagner les enfants à choisir et s'investir dans les projets d'animation | |
| | Permettre aux enfants de proposer de nouvelles activités | |

L'évaluation de ces objectifs seront réalisés de la manière suivante :

-Avec les enfants :

Les bilans des enfants sont des temps nécessaires pour exprimer leurs besoins et envies. Régulièrement, un outil adapté à la tranche d'âge sera proposé par les animateurs.

-Avec les parents :

Ponctuellement, les parents pourront être sollicités pour répondre à des questions spécifiques au fonctionnement de l'accueil de loisirs. Ces temps pourront être proposés notamment sur des soirées ou des événements spécifiques. Ils pourront être partagés avec les enfants.

-Avec l'équipe :

L'évaluation avec l'équipe est primordiale pour savoir si les objectifs ont été atteints. Cette dernière se fait tout au long de l'année sous différentes formes (réunions, entretiens, temps de préparation...). Ces temps sont nécessaires pour analyser les éléments positifs et négatifs.

Le périscolaire Harmonie Rebatel

1. Carte d'identité

L'école Harmonie et l'école Rebatel est implantée dans le quartier de Monplaisir Lumière. Elle est située au 26 rue du Dr Rebatel.

L'école Harmonie dispose d'une cour extérieure aménagée avec des jeux d'extérieurs permanents, d'une salle de motricité, d'un grand hall avec un coin BCD, de quatre couchettes et la possibilité de bénéficier des salles de classe. La cantine utilisée est celle de l'école Rebatel accessible par une passerelle au niveau du premier étage.

L'école Rebatel dispose de 3 cours extérieures, un gymnase, une salle des tapis, une BCD, une salle informatique ainsi que des salles de classe. Il y a également une cantine.

L'école maternelle Harmonie accueille des enfants de la petite section à la grande section. L'école élémentaire Rebatel accueille des enfants du CP au CM2.

2. L'équipe périscolaire

- 10 animateurs en maternelle et 6 en maternelle
- 6 ATSEM^[1] : elles accompagnent les enseignants de maternelle sur le temps scolaire et interviennent sur les pauses méridiennes auprès des enfants lors du repas, du temps d'animation et du temps de repos des enfants.
- 3 ASEP : elles s'occupent de l'entretien de l'école et interviennent sur les pauses méridiennes auprès des enfants en élémentaire, notamment lors du repas et du temps d'animation

[1] Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

3. Le fonctionnement

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|------------------|------------------------------------|-------|--|----------------------------------|----------|
| De 7h50 à 8h20 | ACCUEIL DU MATIN durée : 30mn | | | ACCUEIL DU MATIN durée : 30mn | |
| De 8h30 à 12h | TEMPS SCOLAIRE durée : 3h30 | | LES ATELIERS DU MERCREDI durée : 3h30 | TEMPS SCOLAIRE durée : 3h30 | |
| De 12h à 14h15 | PAUSE DU MIDI durée : 2h15 | | | PAUSE DU MIDI durée : 2h15 | |
| De 14h15 à 16h45 | TEMPS SCOLAIRE durée : 2h30 | | | TEMPS SCOLAIRE durée : 2h30 | |
| De 16h45 à 18h30 | peps! du soir durée : 1h45 | | | peps! du soir durée : 1h45 | |
| | DÉPART ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 17h45 | | | | |

Il y a différents temps d'accueil périscolaire dans la semaine.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Temps du midi (TM) : 12h-14h05
- Temps du soir (PEPS) : 16h45 – 18h30

Mercredi :

- Accueil du matin (AME) : 8h30 – 12h00

Temps méridiens

MATERNELLE HARMONIE :

| <u>1ER SERVICE</u> | <u>2EME SERVICE</u> |
|---|---|
| 11h50 - 12h00 Prise de poste | 11h50 - 12h00 Prise de poste |
| 12h00 – 12h15 Prise d'information, récupération, appel et Hygiène | 12h00 – 12h05 Prise d'information, récupération, appel |
| 12h15 – 12h55 Repas | 12h05 - 12h35 Temps libre encadre pour la moitié du groupe et projets d'animation pour l'autre moitié |
| 12h55 – 13h05 Hygiène | 12h35– 13h05 Le groupe qui était en projets d'animation va en temps libre et le groupe qui était en temps libre va en projets d'animation |
| 13h05 – 14h05 Couchettes | 13h05 – 13h10 Hygiène |
| 14h05 – 14h15 Debrief du temps en équipe d'animation | 13h10 – 13h50 Repas |
| | 13h50 – 14h00 Hygiène, retour en classe |
| | 14h00 – 14h05 Temps calme |
| | 14h05 – 14h15 Débrief du temps en équipe d'animation |

Temps méridiens

ÉLEMENTAIRE REBATEL :

| <u>1ER SERVICE</u> | <u>2EME SERVICE</u> |
|---|---|
| 11h50 - 12h00 Prise de poste | 11h50 - 12h00 Prise de poste |
| 12h00 - 12h10 Prise d'information, récupération, appel et temps d'hygiène | 12h00 - 12h05 Prise d'information, récupération, appel |
| 12h10 - 12h45 Repas | 12h10 - 12h45 Projet ou temps libre encadré |
| 13h00 - 13h45 Projets ou temps libre encadré | 12h45 - 13h00 Temps d'hygiène |
| 13h45 - 13h55 Regroupement par classes dans différents endroits de la cour puis retours en classe | 13h00 - 13h45 Repas |
| 13h55 - 14h05 Temps calme dans la classe | 13h45 - 13h55 Regroupement par classes dans différents endroits de la cour puis retours en classe |
| 14h05 - 14h15 Débrief du temps en équipe d'animation | 13h55 - 14h05 Temps calme dans la classe |
| | 14h05 - 14h15 Débrief du temps en équipe d'animation |

Planning des services de cantine (1er et 2ème service)

| | Du lundi 2 septembre au vendredi 18 octobre | Du lundi 4 novembre a vendredi 20 décembre | Du lundi 6 janvier au vendredi 21 Février | Du lundi 10 mars au vendredi 18 Avril | Du Lundi 5 Mai au Vendredi 5 juillet |
|-------------------------|---|--|---|---------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 ^{er} service | CM2 | CE2 | CE1 | CM1 | CE2 |
| 1 ^{er} service | CM2 | CE2 | CE1 | CM1 | CE2 |
| 1 ^{er} service | CM1 | CM2 | CE2 | CP | CP |
| 1 ^{er} service | CM1 | CM2 | CE2 | CP | CP |
| 1 ^{er} service | CE2 | CM1 | CP | CM2 | CE1 |
| | | | | | |
| 2 ^e service | CE2 | CM1 | CP | CM2 | CE1 |
| 2 ^e service | CE1 | CP | CM2 | CE1 | CM1 |
| 2 ^e service | CE1 | CP | CM2 | CE1 | CM1 |
| 2 ^e service | CP | CE1 | CM1 | CE2 | CM2 |
| 2 ^e service | CP | CE1 | CM1 | CE2 | CM2 |

Temps PEPS

Organisation :

- 16h45 : Les animateurs référents récupèrent les enfants de chaque classe.
- 16h50-17h05 : Goûter dans la cour de récréation
- 17h05 : Les enfants se répartissent dans les différents espaces d'activités
- 17h45-18H30 : Les parents peuvent entrer par l'entrée principale pour récupérer leurs enfants

Il est important lors de ces temps de donner à jouer, jouer et faire jouer dans l'écoute, la bienveillance, le respect et l'inclusion.

Temps AME

Les inscriptions et tarifs

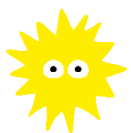
Les inscriptions initiales sont réalisées par la Ville de Lyon en lien avec la Direction de chaque école. Les tarifs des accueils périscolaires (hors temps méridien dont le prix est inclus dans le prix du repas) sont fixés par la Ville de Lyon et sont fonction de votre QFM (Quotient Familial Municipal, cf site de la MJC à <https://www.mjcsanssouci.fr/>)

Conclusion

Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux dans la journée d'un enfant. Ils sont de courtes durées et touchent un grand nombre d'enfants.

Ils doivent prendre en compte le rythme de vie de l'enfant en cohérence avec les autres temps de la journée.

Ces temps permettent de contribuer à l'évolution, l'apprentissage et l'épanouissement de l'enfant.



PEPS périscolaire Harmonie - Rebatel



Saison 24_25



A partir de 16h45 : un moment de plaisir pour se ressourcer.

Les animateurs accueillent vos enfants pour le rituel du goûter. Le temps pour les enfants de « recharger les batteries » et pour les animateurs d'organiser la suite des activités.

Espaces à disposition : Restaurant scolaire, préau, salles d'animation.

Chaque classe est récupérée par un animateur. Nous nous installerons en ronde ou par table classe par classe. En petit comité pour profiter de ce moment pour échanger avec les enfants. Récolter leur humeur de cette fin de journée.



A partir de 17h00 : un moment pour soi dans un espace calme.

Les enfants peuvent rejoindre un espace propice à la détente, à la réflexion. Sous la responsabilité d'un adulte et en autonomie, ils profitent d'activités calmes, lisent, révisent leurs leçons et se consacrent à leur travail personnel.

Maternelle :

Espaces à disposition :

- Couchette rez-de-chaussée

Elémentaire :

Espaces à disposition :

- 1 BCD

L'accueil des parents se fera pour tous les enfants de la Tranquibulle en salle des cartables.



A partir de 17h00 : des activités pour apprendre en s'amusant.

C'est le moment des animations, place à la découverte, à la coopération et à l'expression !

Les enfants participent à des cycles d'animations autour de jeux collectifs, d'activités artistiques, culturelles, sportives, de plein air...

Maternelle :

Espaces à disposition :

- 1 salle de motricité (sportive) au rez-de-chaussée
- Une salle de classe (manuelle) au rez-de-chaussée
- Une salle de classe (salle d'expression artistique) au rez-de-chaussée

Elémentaire :

Espaces à disposition :

- 1 gymnase (jusqu'à 18h00)
- 1 salle des tapis (jusqu'à 18h00)
- Une salle informatique



A partir de 17h45 : Un moment pour partager.

Vous disposez de 45mn pour arriver pendant que les enfants jouent. Vous avez ainsi le temps d'échanger avec l'équipe d'animation, avant de rentrer à la maison !

A l'accueil, vous trouverez un tableau avec la liste des enfants, un code couleur et un plan qui vous permettra de savoir où venir récupérer votre enfant.

Ci-dessous retrouvez les différents lieux d'accueil :

Tranquille

- Maternelle : couchette au rez-de-chaussée
- Elémentaire : salle BCD

Le temps des copains-copines :

Maternelle :

- 1 salle de motricité (sportive) au rez-de-chaussée
- Une salle de classe (manuelle) au rez-de-chaussée
- Une salle de classe (salle d'expression artistique) au rez-de-chaussée

Elémentaire :

- 2 Salles de classe au rez-de-chaussée
- Salle informatique
- Cour extérieure élémentaire pour les jeux libres

